

## MODE D'EMPLOI EN VUE D'UNE INTERPELLATION CITOYENNE AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA PROBLÉMATIQUE DES LOGEMENTS VIDES, LOGEMENTS DE TRANSIT....

- Grâce au web, trouver les procédures propres à votre commune : nombre de signatures requises, délai (nombre de jours ouvrables avant le dépôt) ...
- Toujours grâce au web (ou sur demande à la commune), trouver le texte des accords de majorité 2018-2024, et le « plan logement » si cela existe
- Bien vérifier les compétences de la Région<sup>1</sup> et celles des Communes par rapport à la qualification de « logements à l'abandon » ou « immeuble à l'abandon ». Souvent c'est la Région qui prend la décision grâce au nombre de m<sup>3</sup> d'eau et de Kwh d'électricité. Qui perçoit les taxes ?
- Bien se renseigner sur la différence entre logement de transit et logement d'urgence, ils sont gérés différemment selon les communes.
- Ne pas poser toutes les questions en une seule fois : 4 questions, c'est un maximum. Il vaut mieux en poser une série chaque année ou après 9 mois.

### EXEMPLE DE QUESTIONS À POSER (texte à adapter évidemment)

Monsieur, Madame le/la Bourgmestre,  
Mesdames, Messieurs les Echevin.e.s,  
Mesdames, Messieurs les Conseiller.e.s,

Nous savons que le logement ne dépend pas uniquement des autorités communales, pourtant vous avez un certain pouvoir destiné à agrandir le nombre de logements dans notre commune. La procédure de réquisition est assez longue et compliquée, mais l'expérience a montré que le simple fait de l'amorcer peut pousser un certain nombre de propriétaires à remettre leur bien en location. C'est pourquoi aujourd'hui, nous avons décidé de vous poser quelques questions.

1. Le Ministre Ducarme<sup>2</sup> [a lancé en novembre 2018] un appel à projet en collaboration avec la Loterie nationale afin de soutenir les initiatives de CPAS pour l'acquisition de logements d'urgence. Notre CPAS a-t-il introduit son dossier [deadline 18 janvier 2019] ?
2. Combien de m<sup>2</sup> de bureaux sont inoccupés sur le territoire de la Commune ? Quelles mesures la Commune envisage-t-elle de prendre pour qu'ils puissent être transformés en logement ?
3. Depuis plusieurs années, les compagnies d'eau et d'électricité sont obligées de communiquer aux communes la liste des compteurs dont la consommation ne dépasse pas 100kg/h et 5 m<sup>3</sup> d'eau/mois (pour Bxl). Ces rapports vous ont-ils été communiqués, et quelle en a été la suite ? Cela concerne combien d'immeubles et de

---

<sup>1</sup> BRUXELLES : <https://logement.brussels/acheter-et-vendre/droits-et-devoirs/logements-inoccupes-1>  
[http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/change\\_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2010040101&table\\_name=loi](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2010040101&table_name=loi)

<sup>2</sup> FEDERAL : <https://www.mi-is.be/fr/subsides-appels-projets>. WALLONIE :  
<https://www.lesoir.be/130354/article/2017-12-21/logements-inoccupes-les-moyens-de-la-lutte>

- logements en 2017 (et 2018). Combien de logements sont ainsi considérés comme « inoccupés » dans notre commune ?
4. Le code du logement permet le « Droit de gestion public », combien de fois a-t-il été appliqué dans la commune ?
  5. De combien de logements de transit ou d'urgence disposent la Commune et le CPAS ? Généralement ces derniers sont attribués en cas d'incendie, d'écroulement du bâtiment.
  6. Combien de logement de transit ont été attribués en 2018 à des familles victimes d'expulsion pour cause de dangerosité ou d'insalubrité ?
  7. Plusieurs communes ou association ont créé un service appelé : « capteur de logement ». Il sert d'intermédiaire entre un futur locataire qui est allocataire social et dont la candidature est bien souvent refusée, et des propriétaires. La commune a-t-elle envisagé de créer ce service ou d'inviter le CPAS ou autre à le créer ?
  8. Quel est le nombre de logements communaux sur le territoire de la commune ? Sur quels critères sont-ils attribués, principalement ceux qui ne sont pas attribués à des employés communaux ?
  9. Les éducateurs de rue et les gardiens de la paix étaient de véritables 'baromètres' des quartiers, ils pouvaient rapporter les situations de stress et signaler les cas désespérés : avez-vous des chiffres des interventions qui ont été réalisées à leur instigation en matière de mal-logement ces dernières années ?
  10. ....

**Source** : Front commun des SDF [www.frontsdf.be](http://www.frontsdf.be)